

A la demande de M. Fischer, M. Burri informe les membres que le Conseil administratif demande au Conseil d'administration de mandater un intervenant externe dans le but d'analyser s'il y a une alternative au Triple Play d'upc cablecom (d'autres prestataires, solution interne...).

M. Bissig demande de protocoler qu'il est contre cette demande.

Après les diverses prises de position à ce sujet, M. Fischer demande au Conseil de voter sur la question suivante :

Question : « Est-ce que le Conseil d'administration est favorable à confier un mandat à un expert externe afin de savoir si le Système d'Information d'upc pour le Triple Play est la meilleure solution ou s'il y en a une autre ? »

Décisions :

- Par 2 OUI, 6 NON et 1 abstention, la demande est refusée.
- M. Burri se charge de transmettre l'information de façon motivée au Conseil administratif.
- M. Pipault fera transmettre une copie du rapport établi par PWC dans ce cadre dans le passé aux nouveaux administrateurs, à savoir MM. Fischer, Burri, Desfayes, Dufaux et Persoz.

4. Discussion actionnaires

Le Président rappelle qu'un groupe de travail avait été créé pour travailler sur la lettre d'intention (LOI) comme décrite dans le PV de la journée stratégique du 20 novembre 2012.

M. Fischer explique que :

Le premier projet de lettre (LOI) prévoyait le remplacement du Système d'Information actuel de la société par celui d'upc cablecom (DERBY) et le déploiement de l'ensemble de leurs produits sur les téléseaux du canton de Genève.